

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance extraordinaire du 8 juillet 2024  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le **lundi 8 juillet 2024**, à **19 h 15**, en virtuel, par le biais de la plateforme Teams et **sous la présidence de Sébastien Pomerleau, membre du Conseil d'administration.**

**PRÉSENCES**

Maxim PILOTE — Directeur d'établissement  
Sébastien POMERLEAU – Parent  
Patrick-André LAVOIE — Communauté  
Sonia FALARDEAU — Personnel soutien  
Christian SAVARD — Communauté  
Clémence MORIN — Communauté  
Guillaume CHÉNARD – Personnel professionnel  
Karine GAGNON — Personnel-cadre  
Serge BROSSARD — Communauté

Christian PLEAU — Directeur général

**ABSENCES**

Martin TRUDEL — Parent  
Stéphane LAPIERRE — Président  
Alexandre LAFORGE — Communauté  
Alexandre PETTIGREW — Parent  
Éric CANTIN — Personnel enseignant  
Martin CORBEIL — Parent

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.1. CONSTATATION DU QUORUM**

Le président de l'assemblée constate le quorum à la séance extraordinaire du 8 juillet 2024.

**1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C.A. 001-24-25**

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyé par Sonia Falardeau d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
  - 1.1. Constatation du quorum
  - 1.2. Adoption de l'ordre du jour
  - 1.3. Déclaration de conflits d'intérêts
2. Intervention du public
3. Procès-verbal

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance extraordinaire du 8 juillet 2024  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

4. Correspondance et documents informatifs
5. Affaires reportées pour prise de décision
6. Affaires nouvelles pour prise de décision
  - 6.1 Structure administrative des gestionnaires 2024-2025 – Adoption de la structure amendée
7. Présentations sans prise de décision – période réservée aux invités, directions de services
8. Rapports
9. Affaires et questions diverses
  - 9.1 Période de questions
10. Dossiers à huis clos
11. Levée de la séance

**2. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune

**3. PROCÈS-VERBAL**

**4. CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS**

**5. AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION**

**6. AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION**

**6.1 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES GESTIONNAIRES (ÉCOLES, CENTRES ET SERVICES) POUR 2024-2025 – ADOPTION DE LA STRUCTURE AMENDÉE**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* (RLRQ, c. I-13.3, a. 451);

**CONSIDÉRANT** que l'article 133 du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* (RLRQ, c. I-13.3, a. 451) prévoit qu'une consultation pour chaque association de cadres doit être tenue dans un délai d'au moins 30 jours avant l'adoption de la structure administrative, à moins que le centre de services scolaire et les associations de cadres n'en conviennent autrement;

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance extraordinaire du 8 juillet 2024  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**CONSIDÉRANT** l'article 13.1 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

**CONSIDÉRANT** les retours de consultations des associations suivantes, lesquelles consultations sont déposées au soutien des présentes sous la cote C.A. 002-24-25 :

- a. Association québécoise des cadres scolaires;

**C.A. 002-24-25**

Il est proposé par Serge Brossard, appuyé par Patrick-André Lavoie et résolu unanimement :

- 1) **APPROUVER** la structure administrative des établissements (écoles et centres) et des services pour 2024-2025, lesquels documents sont déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote C.A. 002-24-25;

- 2) **PROCÉDER** à l'ajout du poste suivant au 9 juillet 2024 :

Un (1) poste de coordonnateur au service des ressources financières et transport scolaire;

- 3) **PROCÉDER** à l'abolition du poste suivant au 9 juillet 2024 :

Un (1) poste de régisseur au service des ressources financières et transport scolaire.

7. **PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION — PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES**

8. **RAPPORTS**

9. **AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

9.1. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

10. **DOSSIERS À HUIS CLOS**

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance extraordinaire du 8 juillet 2024  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.A. 003-24-25**

Il est proposé par Christian Savard, appuyé par Guillaume Chénard et résolu unaniment de lever la séance extraordinaire du Conseil d'administration du 8 juillet 2024.

Il est 19 h 30.

Le président



Stéphane Lapierre

La secrétaire générale



Marie-Pierre Lamarche